

14.06.2015 - 15:31 Uhr

## **Prise de position, résultats des votations du 14 juin 2015: Soulagement dans l'hôtellerie-restauration suite au non à l'impôt sur les successions**

*Zürich (ots) -*

Après le non à l'initiative pour un impôt sur les successions, GastroSuisse est soulagée. L'impôt supplémentaire aurait fortement chargé l'hôtellerie-restauration et menacé les entreprises ainsi que les postes de travail. Heureusement, les électeurs ont reconnu le problème et rejeté le projet.

Le nouvel impôt aurait signifié une triple taxation du même argent. Cela aurait été une charge insensée pour les entreprises, que la force du franc place déjà face à de grands défis.

L'impôt aurait compliqué encore davantage les successions d'entreprise déjà difficiles, et aurait donc menacé les entreprises et les postes de travail. L'hôtellerie-restauration, une branche composée en grande partie d'entreprises familiales, aurait été fortement touchée par les impôts sur les successions. Etant donné la situation économique difficile, dans laquelle l'hôtellerie-restauration se trouve aujourd'hui, toute charge supplémentaire est tabou.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (plus de 3000 hôtels) organisés en 26 associations cantonales et en quatre groupements sectoriels sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Brigitte Meier-Schmid, responsable Marketing et communication, téléphone 044 377 53 07, [brigitte.meier@gastrosuisse.ch](mailto:brigitte.meier@gastrosuisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100774150> abgerufen werden.